

«Le langage entretient les stéréotypes»

 Réagir

FAURE Sonya



Chrystel Breysse est linguiste. Elle prépare au diplôme interruniversitaire (DIU, bac + 5) pour l'égalité des chances à Paris-III et VI. Elle a étudié la féminisation des métiers, des fonctions et des titres.



Vous estimez que le «sexisme lexical» a un impact sur l'orientation professionnelle des jeunes filles. Pourquoi ?

Au même titre que l'iconographie des manuels scolaires ou des livres d'enfants, le langage participe à la création des stéréotypes. Et donc à la construction d'une identité sexuée. Si le nom de métier ou si le statut n'existe pas au féminin, il est difficile pour les filles de s'y projeter. Bien sûr, au-delà des mots, c'est un travail plus général sur le discours qu'il faut avoir. Qu'on arrête, par exemple, d'évoquer systématiquement le «beau sourire de Ségolène» quand on parle d'une candidate à la présidence.

Pourquoi la parité lexicale n'existe-t-elle pas ?

Pour des raisons idéologiques, essentiellement. Refuser de nommer, c'est refuser de donner une place, de rendre visible. Historiquement, pourtant, le français comportait beaucoup d'équivalences de métiers au féminin : la médecine était une femme médecin. Mais, à mesure que les femmes ont été exclues de certains domaines professionnels, la féminisation des mots a reculé. Le plus choquant, c'est que, souvent, la version féminine des noms de métier existe. Mais l'utiliser serait «impensable»... Les arguments sont toujours les mêmes. Premier d'entre eux : le mot féminin a déjà un autre sens. Un cafetier/une cafetière par exemple. On ne pourrait dire «une rectrice» pour une femme recteur d'université, car la rectrice est une plume de la queue, qui dirige le vol des oiseaux... Mais beaucoup de mots ont un double sens, ce qui n'a jamais empêché de les utiliser ! Quand je dis que je suis cadre d'une entreprise, personne ne m'imagine accrochée au mur... Deuxième argument : le féminin du nom de métier désignerait depuis des lustres «la femme de». La pharmacienne est la femme du pharmacien. Mais il y a bien longtemps que plus personne ne l'emploie dans ce sens. Dernier argument : «Ecrivaine, ça ne sonne pas bien.» En fait, c'est une pure question d'habitude. On emploie bien l'adjectif «vaine»... En 1984, quand Yvette Roudy avait nommé une commission chargée d'étudier la féminisation des titres, un membre de l'Académie française, garante des «bonnes pratiques», avait fait paraître un article critiquant violemment la proposition de la commission d'utiliser le mot «rectrice». «Et pourquoi pas recteuse, écrivait-il, et pourquoi pas rectale ?» Le Québec, lui, a féminisé les noms de métiers dès les années 60 : le bilinguisme et la concurrence de l'anglais a vite obligé cette langue à faire preuve d'inventivité. Le français belge ou québécois est soumis à moins de normes. Et puis, il y a une chose que ces deux pays n'ont pas : c'est l'Académie française !

Les femmes elles-mêmes revendiquent parfois un titre au masculin...

Oui, parce que les féminins ont été dévalorisés. Directeur, ça fait directeur d'hôpital. Directrice, plutôt directrice d'école. Quand l'Académie française a voulu trouver l'équivalent masculin de «sage-femme», elle a proposé «maieuticien». Ce qui est quand même beaucoup plus chic.

Vous ne voyez donc aucun progrès de la féminisation du langage ?

Si. La question de la féminisation des mots a rebondi sous le gouvernement de Lionel Jospin. Les quatre femmes du gouvernement ont exigé qu'on les appelle «Madame la ministre». Jospin a commandé un rapport à l'Institut national de la langue française (Inalif), qui a rappelé qu'aucune règle lexicale n'interdisait de féminiser les noms de métier. En revanche, pas de féminisation des fonctions. En français, le neutre, c'est le masculin. Et l'Institution doit rester neutre, universalisme républicain et Révolution française obligent. Dans les journaux, on lit de plus en plus souvent «auteure» ou «défenseure»... Enfin, le fait que Ségolène Royal soit candidate à la présidence oblige tous les commentateurs à devenir féministes et à parler systématiquement «du candidat ou de la candidate».

 Réagir